



Association loi 1901, déclaration à la sous-préfecture de Montbard du 11 juin 2010.

J.O. du 3 juillet 2010- N° W 213001148

SIRET : 533 307 393 00017 APE : 9499Z

# Le Pou du Rail en Auxois

**Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois**

*Journal de l'Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois*

Décembre 2021 N° 21

Contact mail : [acta.association@gmail.com](mailto:acta.association@gmail.com)



Site internet : <http://actaassociation.wordpress.com/>

Adresse postale : ACTA 1 ter Avenue d'Alésia  
21150 VENAREY-LES LAUMES

## Editorial

Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme nous l'avons précisé dans le précédent numéro du Pou du Rail paru au mois d'aout 2021) nous avons organisé une assemblée générale publique afin d'acter les décisions arrêtées le 22 mai 2021. Celle-ci s'est déroulée le 11 décembre dans le strict respect des mesures sanitaires. Les différents rapports et renouvellement ont été adoptés, de facto dans le corps de ce numéro nous relatons principalement les informations portées à notre connaissance depuis, notamment celles inhérentes aux études en cours.

Concernant celle demandée par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, il est difficile de vous renseigner tant nous sommes shuntés de toutes informations, bien qu'ayant été sollicité pour sa réalisation. Quant à l'étude réalisée à l'initiative du Conseil Départemental de la Côte-d'Or elle est quasiment bouclée, il reste à étalonner l'externalisation du projet afin d'obtenir un chiffrage proche de la réalité, tant en investissement de départ que de maintenance à terme, elle porte également sur l'impact économique pour le territoire, volet qui, jusqu'à présent, a toujours été éludé.

De quel côté le fléau de la balance penchera ?

Il est impossible d'apporter une réponse, à ce stade nous ne sommes que des observateurs attentifs qui répondront présents en cas de sollicitation. Dans cette éventuelle perspective, malgré les coups tordus et autres avatars nous travaillons dans l'optique d'une nouvelle ACTA si les fondamentaux restent inchangés (circulation et offre commerciale notamment) de nouvelles tâches comme certains petits travaux relevant de la maintenance de l'infrastructure seront à prendre en charge et pour y parvenir nous comptons à la fois sur notre propre vivier et sur de nouvelles compétences.

A toutes et tous, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année en n'oubliant pas de prendre soin de vous et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

*Le Conseil d'Administration*



**VENAREY-LES LAUMES**

# Chemin de fer touristique : continuer ou arrêter ?



Avant l'assemblée générale, les bénévoles de l'Association du chemin de fer touristique de l'Auxois (Acta) se sont retrouvés pour l'entretien du matériel et la mise en route des autorails. Depuis des années, ils tentent de donner une nouvelle vie à la ligne Les Laumes-Époisses. Mais le projet n'avance pas. Photo LBP/Y. D.

*Bien public du 13 décembre 2021*





## **Annulée en début d'année, l'assemblée générale de l'Association du chemin de fer touristique de l'Auxois (Acta) a pu se tenir samedi 11 décembre en présentiel. Elle a été marquée par les questions qui planent sur le futur de l'association.**

**C**ela fait huit ans que nous restons à quai. » C'est par ces mots que le président de l'Acta Gérard Gaudiau a débuté la réunion. En effet, depuis des années, l'association tente, bon an mal an, donner une nouvelle vie, orientée vers le tourisme, à la ligne Les Laumes-Époisses.

Une nouvelle fois, le président est revenu sur l'implication des bénévoles, qui répondent toujours présent, malgré la situation sanitaire, et qui restent motivés.

*Bien public du 13 décembre 2021*

Les bénévoles se retrouvent régulièrement notamment pour l'entretien du matériel et la mise en route des autorails. Le président s'est également montré agacé à la suite de l'étude lancée par le conseil régional et dont l'association attend les résultats, qui pourraient être déterminants pour le futur de l'Acta.

### **Des collectivités favorables au projet mais...**

La question de l'avenir de l'association a, en effet, été abordée avec les élus présents. Marc Frot, vice-président du conseil départemental, après avoir confirmé que le Département continuait son travail d'étude sur ce dossier, a réaffirmé le soutien de sa collectivité. « Pour le secteur, il y a assez de véloroutes. La ligne Les Laumes-Époisses est un plus pour le territoire et un outil stra-

tégique pour le tourisme. Il faut le soutien des collectivités locales. Sans elles, nous n'irons pas » a-t-il affirmé. « Après avoir réglé la question de l'investissement, le vrai sujet sera le fonctionnement avec l'engagement de l'association sur la durée. Je pense qu'il n'y a pas d'hostilités vis-à-vis des deux communautés de communes », a martelé, de son côté, Patrick Molinoz, maire de Venarey, président de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine (Copas) et vice-président du conseil régional.

Pour conclure, Gérard Gaudiau a donné rendez-vous à tous pour l'assemblée générale en 2022. Sera-t-elle la dernière ? Les prochains mois seront sans aucun doute décisifs pour répondre à la question : "stop ou encore ?".

**Yannick DUPIN (CLP)**





**Samedi 11 décembre 2020**

**Assemblée générale**

**Validation de la 11<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2021**

Début de l'AG : 14h40 (contrôle pass sanitaire et port de masques et gel)

Remerciements aux adhérents présents

- 27 participants
- 4 invités présents : Laurence PORTE (CD 21 représentant le Président François SAUVADET), Amandine MONARD (maire d'Alise-Sainte-Reine), Marc FROT (CD 21), Patrick MOLINOZ (maire de Venarey-Les Laumes),
- 4 excusés : Anne Catherine LOISIER (sénatrice), Jean-Michel PETREAU (Communautés de communes des Terres d'Auxois), Éric SKLADANA (maire de Marigny-le-Cahouët), François SAUVADET (CD21)



**Mot du président {Extraits}**

En tout premier lieu j'aurai une pensée pour trois adhérents de la première heure qui nous ont quittés au cours de ce second semestre Gilles VAUTRAIN (vérificateur aux comptes) et Patrick BLONDOT qui ont fait un bout de chemin avec nous ainsi que Jean François BLIGNY fidèle adhérent jusqu'à cette année et fervent partisan de l'ACTA.

Pourquoi l'AG 2020 ? Cela peut paraître une gageure dans la mesure où il eut été plus logique à cette période de l'année de tenir celle de 2021 ? mais la crise sanitaire est passée par là avec son lot de contraintes (confinement, salles fermées, vacances d'été, ou encore l'actualité 2021).

Toutefois afin de respecter nos statuts en mai de cette année, le Conseil d'Administration s'est réuni afin de faire une AG à huis clos, les grandes lignes vous ont été relatées via le Pou du rail en Auxois n°20. Mais cela reste de l'information papier et rien ne vaut la présence de chacun pour informer et échanger.

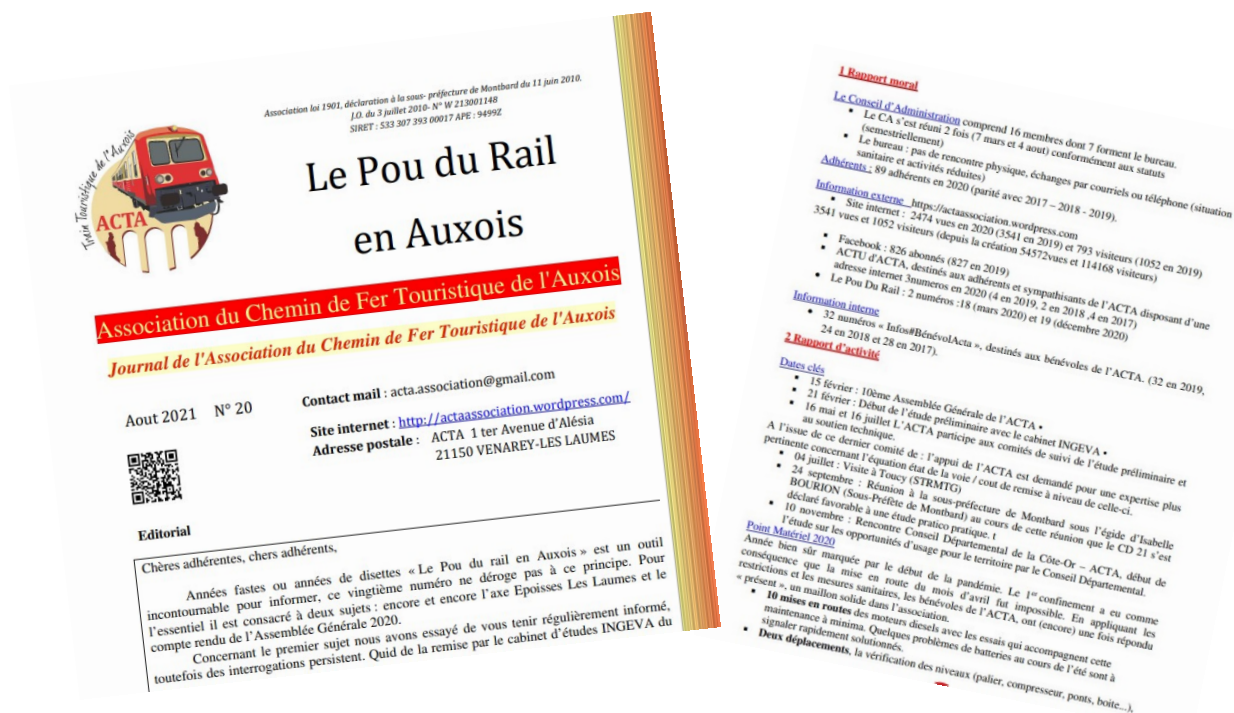
En 2019 ici même ou plutôt dans la salle d'à côté je disais qu'il y avait du grain à moudre suite au lancement d'une étude globale financée par le Conseil Régional portant sur le tronçon de la ligne Epoisses Les Laumes. Si l'intention de départ était louable, il s'est vite avéré concernant le volet ferroviaire de l'étude que la compétence et l'intégrité n'étaient pas au rendez- vous, plongeant notre association dans un profond scepticisme.

Le côté positif de ce constat est venu du Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui a souhaité réaliser sa propre étude, cette dernière est quasiment terminée et sera présentée au cours du premier trimestre 2022 aux partenaires concernés. L'approche choisie est pertinente car elle porte à la fois sur les besoins avérés de la remise à niveau de l'infrastructure et sur l'impact économique d'un tourisme ferroviaire vis-à-vis du territoire, le tout dans un climat serein et objectif ce qui ne gâche rien.

Que faut-il en attendre ? à ce jour nous ne sommes pas en capacité de répondre à cette interrogation. Toutefois nous avons ressenti une motivation raisonnée de la part du Département, ensuite qu'elle sera l'attitude des partenaires à l'issue de cette présentation, réponse lors de l'AG 2021.

Bonne AG à tous

**Il ne sera repris que les points 4 à 10**  
**Merci de vous référer au Pou du Rail en Auxois n°20, page 4 et 5**



#### 4 Vérification des comptes

Marie Pierre Grandchamp après vérification des pièces comptables valide l'exercice 2020.

#### 5 Approbation des rapports

Les rapports : moral – d'activités et financier sont adoptés à l'unanimité.

#### 6 Renouvellement du 1/3 sortant

Alain BARDEY – Patrick BERNARD – Gérard GAUDIAU – Yves JADOT – Jean Louis LAPORTE administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité.

## 7 Cotisation 2022

Reste fixée à 10 €, le montant étant modique un don est toujours possible

## 8 Perspectives 2021 / 2022

### ✚ Dossier Les Laumes Epoisses



- ❖ Quid de l'étude réalisée INGEVA pour le compte du CR BFC ?
  - Courriels de l'ACTA à SNCF Réseau en décembre 2019 puis en Janvier, Avril, Août 2020 restés sans réponse. ....Enfin le 31 Août une réponse et 3 informations.
    - Un nouvel interlocuteur depuis le printemps : *ACTA non informée*
    - Le document INGEVA distribué à discrétion par le CR BFC : *l'ACTA bien qu'ayant participé à son élaboration n'est pas été, à l'évidence, reprise en distribution ???*
    - Le compte rendu réunion sous-préfecture (septembre 2020) a semble-t'il été distribué *l'ACTA bien que participant n'est pas été, à l'évidence, reprise en distribution ???*

*Chaque adhérent pourra se faire sa propre opinion quant à la considération portée à votre association.*

- ❖ Quid de l'étude réalisé par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or portant sur la pertinence d'une reprise d'activité d'un train touristique
  - 2 Axes de travail
    - Infrastructures et coût (normes STRMTG) réalisé par le Pôle Aménagement Développement des Territoires.
    - Tourisme et l'impact économique sur le territoire : réalisée par Côte d'OR Tourisme

L'étude est à ce jour quasiment terminée (il reste à finaliser l'externalisation) elle fera l'objet d'une présentation aux partenaires concernés au cours du premier trimestre 2022. Un tableau listant l'essentiel des travaux (avant remise en exploitation et maintenance) a été présenté lors de l'assemblée.

*En regard de chaque tâche il est précisé celles qui pourraient être prises en charge par l'association à condition de disposer des moyens humains (engagement des adhérents) et celles qui seraient externalisées.*

## 🚩 Dossier Poste 2 Les Laumes-Alésia

- ❖ Le courriel du 2 novembre 2019 portant sur la sauvegarde du poste II de Les Laumes Alésia (un accusé de réception indiquant : je prends bonne note le jour même) étant dans les faits resté sans effet, il a fallu deux relances avec une doléance plus modeste (la sauvegarde ne porte plus sur l'intégralité du Poste 2 mais seulement sur le mur qui porte l'inscription : « LES LAUVMES ALESIA » adressée à Mr le Directeur régional de SNCF Réseau les 12 mars et 15 septembre pour enfin recevoir le 27 septembre 2021 La réponse suivante
- ❖ « Bonjour Monsieur le Vice-Président, après examen de votre demande, je vous informe qu'il ne nous sera techniquement pas possible de conserver ce mur lors de la démolition du poste. »



Où

*Tout l'art de noyer le poisson dans un premier temps pour finir par circulez il n'y a rien à voir.*

## 9 Questions – Réponses

Sans objet le dialogue s'est fait au fil de l'eau

## 10 Parole aux invités

Amandine Monard a remercié vivement l'ACTA pour son initiative pendant le premier confinement (collecte auprès des adhérents) qui a permis modestement d'améliorer le quotidien des résidents de l'EHPAD d'Alise. Elle a également affirmé soutenir notre Association.

Marc Frot, pour le CD 21, a réaffirmé le soutien de la collectivité départementale. Pour le secteur, il y a assez de vélo route. La ligne Les Laumes-Epoisses est un plus pour le territoire et un outil stratégique pour le tourisme. Il faut le soutien des collectivités locales après avoir réglé la question de l'investissement, le sujet principal sera le fonctionnement avec un engagement sur la durée de l'association.

Patrick Molinoz partage le propos de Marc Frot concernant le financement et l'investissement, il a par ailleurs précisé : « Je pense qu'il n'y a pas d'hostilité vis à vis des deux communautés de communes.

*Cette année mesures sanitaires obligent il n'y a pas eu de Pot du rail.*

Fin de l'AG 16h30

Le Président G Gaudiau

## Composition du conseil d'Administration

### Bureau

**Président** : Gérard Gaudiau  
**Vice-président** : Didier Callabre  
**Vice-présidente** : Christelle Muther  
**Secrétaire** : Emmanuelle Moretti  
**Secrétaire adjoint** : Didier Callabre  
**Trésorier** : Yves Jadot  
**Trésorier adjoint** : Jean-Louis Laporte  
**Membre** : Yannick Dupin  
**Membre** : Daniel Schoonjans

### Membres

Alain Bardey  
Michel Baudry  
Patrick Bernard  
Jean-Claude Chaumet  
Pierre Jacquot  
Dominique Munier  
Jean-Yves Robe  
Olivier Salvon



## ***Demande d'adhésion de***

Je soussigné(e) Mme, M : \_\_\_\_\_  
(Nom, Prénom)

Né(e) le \_\_\_\_\_

Profession (facultatif) \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Email : \_\_\_\_\_

Souhaite adhérer à l'association :

## **Association du Chemin de fer Touristique de l'Auxois**

- Je règle la somme de **10 euros**, montant de la cotisation pour l'année 2022

- Avec ce bulletin d'adhésion, j'adresse, si je le souhaite, un don de \_\_\_\_\_ **euros** pour aider au fonctionnement de l'ACTA.

➤ Espèce  ou Chèque  à cocher

Ordre du Chèque : *Association ACTA*

Adresse d'envoi : *Association ACTA 1<sup>er</sup> Avenue d'Alésia 21150 VENAREY-LES LAUMES*

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :